

Séance du CET du : 22.11.2022 de 20h00 à 22h00
Lieu : Réfectoire, collège des Trois-Sapins – 1040 Echallens

Liste de Présence

	Invités	Fonction	Statut
1.	Hofstetter Monique	Présidente de l'ARGdV	P
2.	Chablaix Marc	Enseignant, responsable LIFT à Bercher	P
3.	Filisetti Gilles	Enseignant, responsable LIFT à Echallens	P

	Membres	Fonction/ site	Statut
1.	Trenz Magnin Christine	Présidente	P
2.	Jaccard Sandra	Secrétaire	P
3.	Corbaz Julien	Délégué politique EG	P
4.	Isaaz Annelise	Déléguée politique EG	P
5.	Milian-Chappuis Carole	Déléguée politique BPJ	P
6.	Pointet Abram	Délégué politique BPJ	P
7.	Schmid Céline	Déléguée politique ETS	P
8.	Thévenaz Jenifer	Déléguée politique VLT/PP	P
9.	Wegmann Christophe	Délégué politique VLT/PP	P
10.	Amaudruz Sylvain	Directeur d'établissement ETS	P
11.	Bertholet Julien	Directeur d'établissement VLT/PP	P
12.	Berdoz Christian	Directeur d'établissement BPJ	P
13.	Viguet Nicolas	Directeur d'établissement EG	P
14.	Jacot-Descombes Delphine	Enseignante BPJ bureau du CET	P
15.	Jaquemet Marianne	Enseignante VLT/PP	P
16.	Mettraux Vincent	Enseignant ETS	E
17.	Roubaty Raphaël	Enseignant EG	P
18.	Boubakeur Lynda	Parent d'élève ETS	P
19.	Bron-Cornioley Sandrine	Parent d'élève BPJ	P
20.	Cereghetti Virginie	Parent d'élève ETS	P
21.	Farina Piergiorgio	Parent d'élève EG bureau du CET	P
22.	Mean Marie	Parent d'élève VLT/PP	P
23.	Moret Céline	Parent d'élève VLT/PP	P
24.	Romano Katia	Parent d'élève BPJ	P
25.	Zumbrunnen Laetitia	Parent d'élève EG	P
26.	Brocard-Guinchard Céline	Société civile BPJ	P
27.	Lehmann Sébastien	Société civile BPJ bureau du CET	E
28.	Mathey François	Société civile ETS	P
29.	Simon Olivier	Société civile EG	P
30.	Simonneau Maité	Société civile VLT/PP	P
31.	Vacant	Société civile	-
32.	Vacant	Société civile	-
33.	Vacant	Société civile	-

Légende : P = présent / E = excusé / A = absent VLT/PP = Villars-le-Terroir/Poliez-Pittet
Rédactrice : Sandra Jaccard, secrétaire du CET BPJ = Bercher/ Plateau du Jorat
ETS = Echallens Trois-Sapins
EG = Emile-Gardaz

Ordre du jour

1. Accueil
2. Appel - liste des présences
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Adoption du PV de la séance du 20.09.2022
5. Information et communication :
 - a. Quart société civile
 - b. Quart parents
 - c. Quart politique
 - d. Quart école
6. Projet LIFT – présentation
7. Soutien au projet de formation des jeunes
8. Projets 2022-2023 :
 - a. Journée à pied à l'école, 16.09.2022 – retour d'expérience
 - b. Bourlatsaski, Troisapaski – point de situation
9. Divers et propositions individuelles

La séance débute à 20h00, elle est ouverte par la Présidente.

De	Objets	Tâche/ Responsable
2. Appel – liste des présences		
	<p>La Présidente ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux invités de la soirée : Madame Monique Hofstetter, Présidente de l'ARGdV qui nous a fait l'honneur de sa présence, ainsi que Messieurs Gilles Filisetti et Marc Chablaix, que nous avons la chance d'accueillir pour la présentation du projet LIFT.</p> <p>Ils sont chaleureusement remerciés pour leur venue.</p>	
3. Approbation de l'ordre du jour		
Tous	<p>➤ Décisions : L'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité.</p>	
4. Adoption du PV de la séance du 20.09.2022		
J. Bertholet	<p>Dans le PV du 20.09.2022, les propos tenus par M. Viguet et M. Bertholet ont été confondus. Dans l'entier du PV, il faudrait remplacer M. Viguet par M. Bertholet et à l'inverse, dans l'entier du PV.</p> <p>➤ Décisions : Le PV sera modifié et renvoyé aux membres pour la prochaine séance. Tenant compte de ce point, le PV du 20.09.2022 est accepté à l'unanimité.</p>	
5. Information et communication		
Présidente	<p>a. Quart société civile</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Présidente présente un nouveau membre qui a rejoint le quart société civile, M. François Mathey. <p>M. F. Mathey est responsable d'une entreprise de 4 employés et apprentis, dans la filière du bois à Bioley-Orjulaz. Il est également membre de la FVE (Fédération Vaudoise des entrepreneurs).</p> <p>La Présidente ainsi que les membres du CET souhaitent la bienvenue à M. Mathey.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Présidente informe que Mme Line Gavillet rejoindra le CET à partir du mois de février, en qualité de représentante des églises. Mme Gavillet connaît déjà le fonctionnement du CET et dispose d'un vaste réseau. Elle se présentera lors de notre prochaine séance le 21.02.2023. - Concernant le centre d'animation « Le CARé », la municipalité d'Echallens ne souhaite pas, pour l'instant, initier le CARé au CET, car ils sont en cours de recrutement et de développement. 	

	<p>b. Quart parents</p> <p>Deux nouveaux membres rejoignent le CET depuis le 22.11.2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Virginie Cereghetti, travaille à Echallens et est maman de trois enfants scolarisés dans les degrés primaire et secondaire d'Echallens. Mme V. Cereghetti représentera le quart parents à Echallens en remplacement de J. Piscitello. - Mme Marie Mean est médecin au CHUV et maman de deux enfants de 7 et 9 ans, elle est également membre de l'association Mod-ELLE. Elle représentera le quart parents pour Villars-le-Terroir, en remplacement de C. Pasche. <p>La Présidente ainsi que les membres du CET souhaitent la bienvenue à Mesdames Cereghetti et Mean.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme L. Boubakeur a communiqué sa démission à la Présidente pour la fin du mois de novembre 2022. Nous tenons à la remercier pour sa contribution au CET. <p>c. Quart politique</p> <p>Aucune communication.</p> <p>d. Quart école</p> <p>Aucune communication.</p>	
<p>6. Projet LIFT – présentation</p>		
	<p>Le CET a eu la chance d'accueillir Messieurs Gilles Filisetti, enseignant au collège des Trois-Sapins et représentant du projet LIFT à Echallens et Marc Chablaix, enseignant au collège de Bercher et représentant du projet LIFT à Bercher.</p> <p><u>Qu'est-ce que le projet LIFT ?</u> Annexe 1.</p> <p>Questions suite à la présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - O. Simon : les trois stages sont-ils effectués dans la même entreprise ou dans des entreprises différentes ? M. Chablaix indique qu'il s'agit de 3 stages dans 3 entreprises différentes et dans la mesure du possible, dans des métiers différents. - J. Thévenaz : pourquoi le projet est-il limité à certains jeunes uniquement ? G. Filisetti indique que pour le moment le nombre d'entreprises intéressées, ainsi que l'équipe encadrante sont limités, c'est pourquoi il n'est pas possible d'ouvrir le projet à plus d'élèves. 	

Pourquoi les « meilleurs élèves » sont-ils mis de côté ? M. Chablaix indique que de facto, les élèves ayant de très bons résultats et un bon encadrement, trouveront plus facilement une place d'apprentissage que les enfants qui sont en difficultés.

Il indique également que l'école doit pouvoir assurer un suivi aux jeunes qui intègrent le programme. Plus il y a de jeunes qui souhaitent intégrer le projet LIFT, plus l'école aura besoin de ressources pour suivre ces jeunes. Par exemple : le recrutement nécessite beaucoup de temps pour lequel le projet a besoin de ressources supplémentaires.

- S. Amaudruz informe que M. Borloz, le nouveau conseiller d'Etat en charge de la formation, souhaite promouvoir d'avantage la filière de la formation professionnelle. Actuellement, l'école finance le projet LIFT, mais avec le temps, peut-être que des aides/allocations seront mises à disposition.

L'idée étant de renforcer ce type de projets à terme, afin de soutenir un plus grand nombre d'élèves à l'avenir.

Lorsque ce projet a été mis en place il y a 6 ans, la direction du département ne voulait pas entendre parler du projet LIFT. Ce projet est jeune au niveau cantonal. Il y a certainement des choses qui se font déjà en suisse allemande et qui seront probablement développées dans le futur au niveau du canton de Vaud.

- Ch. Berdoz précise que les trois rôles œuvrant pour LIFT sont payés par l'enveloppe pédagogique au sein des établissements de Bercher et Echallens. Dans certaines écoles, certaines fonctions sont financées par les CET. Il demande à M. Chablaix quels rôles pourraient être externalisés ?

Ce dernier indique qu'il serait dommage d'externaliser la coordination avec les PTH (*place de travail hebdomadaire*), car l'école perdrait le lien avec les entreprises. En revanche, la recherche des entreprises pourrait être externalisée, p. ex à l'aide du CET.

- Ch. Trenz Magnin demande qu'est-ce que l'animation de modules ? M. Chablaix explique qu'il s'agit de moments d'échanges informels passés entre, par exemple, enseignant, membre du CET, éducateur et les jeunes. D'autres modules sont également proposés sous forme d'ateliers de préparation aux comportements adéquats pour les stages, permettant de vivre une expérience longue en transition douce entre l'école et le monde professionnel.
- V. Cereghetti demande comment les entreprises sont démarchées ? G. Filisetti indique qu'il y a de tout, bouche à oreille, salon des métiers ou par le réseau.

	<ul style="list-style-type: none"> - P. Farina souhaite savoir comment sont sélectionnés les 30 dossiers. Les intervenants expliquent que l'information est transmise à tous les élèves de 9^{ème}. Les élèves postulent et 30 dossiers sont sélectionnés sur la base de leur motivation. <p>Par ailleurs, à Bercher le projet débute par 6 mois d'observation en 9^{ème} année. Les enseignants établissent une liste d'élèves qui pourraient potentiellement bénéficier du programme LIFT.</p> <p>Pistes d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Hofstetter indique qu'elle peut certainement aider quelque part. En effet l'Association compte 350 entreprises membres dans la région et LIFT pourrait y être promu au moyen d'un mailing. M. Chablaix propose également de rencontrer les entreprises. En effet l'association des commerçants d'Echallens peut aussi être un point d'entrée intéressant. - M. Hofstetter suggère une interpellation auprès du Grand Conseil afin d'obtenir des allocations. Pour cela, elle prendra éventuellement contact avec M. Chablaix pour obtenir plus d'informations à ce sujet. - N. Viguet indique que l'école a certaines compétences mais ces compétences ont des limites. D'où l'importance de s'entourer de membres du monde professionnel pour porter ce genre de projet. - D. Jacot-Descombes demande si les modules sont bien maintenus durant les 3 années ? G. Filisetti indique que cela dépend d'où en sont les élèves avec les stages. <p>Par exemple, à Bercher, M. Chablaix fait davantage de suivi individuel. En complément avec ce qui se fait à l'orientation professionnelle et en lien avec les stages des élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ch. Trenz Magnin demande si à moyen terme, les représentants du LIFT aimeraient du soutien du CET dans les trois postes présentés ? <p>➤ Décision : Le sujet sera repris au sein du CET pour déterminer comment ce dernier pourrait soutenir le projet LIFT.</p>	
--	--	--

7. Soutien au projet de formation des jeunes

	<p>Grace à la présentation du projet LIFT, Ch. Trenz Magnin indique que plusieurs pistes sont maintenant envisageables pour développer un projet au sein du CET.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ch. Trenz Magnin souhaite savoir ce qu'entendait Ch. Berdoz en disant que dans d'autres établissements, certains postes en lien avec le projet LIFT étaient financés par le CET. <p>Ch. Berdoz indique que, par exemple, l'un des rôles du projet LIFT pourrait être financé par le CET.</p>	
--	---	--

- J. Bertholet indique que dans l'accompagnement des jeunes dans le monde professionnel, les enseignants ne sont parfois pas les mieux placés. Bénéficiaires d'un cursus académiques, ils n'ont pas forcément la connaissance du monde professionnel.
- P. Farina se questionne sur la précocité d'un soutien au projet LIFT, sachant qu'aucun des établissements scolaires n'a encore terminé le premier cursus du programme.
- La discussion est recentrée par M. Mean et la Présidente sur deux niveaux : le premier représente l'accord de principe du CET de vouloir aller de l'avant avec cette thématique et de soutenir le projet LIFT par la mise à disposition de personnes ressources dans le milieu professionnel, afin de débloquent des places de stages. Le LIFT a besoin d'entreprises et de personnes qui amènent des entreprises. Le deuxième niveau concerne l'opérationnel : est-ce qu'on peut soutenir financièrement ? de combien ? etc. Il est suggéré à chacun d'activer les réseaux personnels afin de trouver des entreprises intéressées.
- J. Bertholet tient à préciser précise que :
 - LIFT est l'un des nombreux projets de formation professionnelle existant. Tous les enfants n'auront pas besoin du programme LIFT.
 - Le but du LIFT est également de faire découvrir des métiers peu connus.
 - Bons résultats scolaires, n'est pas forcément égal à la filière gymnase. Il est primordial d'offrir la possibilité à tous les jeunes y compris aux bons élèves, de découvrir la filière professionnelle.

Sur ce, il est bien de mettre en place un soutien pour LIFT mais aussi de développer le sujet de l'accès à la formation professionnelle pour tous les élèves et la découverte de métiers méconnus.

- J. Thévenaz relève deux points importants : 1. les élèves sont approchés dès la 9^{ème} ; 2. L'importance de faire découvrir aux élèves des métiers qui se perdent. Ces deux points pourraient constituer des axes de travail.
- V. Cereghetti indique que certaines classes ont pu se rendre au salon des métiers et demande comment est organisé la visite du salon (à quel moment de la scolarisation ? Est-ce destiné à toutes les classes) ? S. Amaudruz indique que dans son collège, toutes les classes de 10^{ème} visitent le salon des métiers. D'autre part, le comptoir d'Echallens a également ouvert un mercredi pour permettre aux élèves de découvrir les métiers présents sur le comptoir.
- J. Thévenaz souhaite aussi savoir comment sont communiquées aux élèves, les dates des différentes portes ouvertes d'écoles ? K. Romano, en sa qualité d'enseignante explique qu'une fois par année, le conseiller en orientation intervient dans les classes avec

les renseignements et que les dates figurent sur le site internet de l'orientation.

- Ch. Trezz Magnin indique qu'une journée de présentation a été organisée par le CPNV dernièrement et qu'aucune information n'a été transmise aux élèves. Il y a eu trop peu d'inscrits et de présents à la séance d'information.

Est-ce que la journée de présentation du CPNV sera remise en place l'année prochaine ? S. Amaudruz indique que ce sera très certainement à nouveau mis en place mais organisé et communiqué de manière différente.

- D. Jacot-Descombes indique que pour les élèves en VP, aucune plage n'est destinée à la présentation de l'orientation professionnelle. S. Amaudruz précise qu'au collège des Trois-Sapins, un appui a été mis en place le mercredi matin pour les élèves de VP pour la recherche de stages, préparation de CV ? L'accès la filière professionnelle aux VP peut également être une piste de projet pour le CET.

- C. Milian-Chappuis et K. Romano indiquent toutes les deux l'importance d'aborder le sujet sur les possibilités après l'école obligatoire dès la 7-8 ou 9ème. S. Amaudruz indique que le service de l'orientation professionnelle, bien qu'il soit situé au sein de l'école, n'est en aucun cas géré par l'école. De même que les communications faites par l'orientation professionnelle, ne sont pas gérées par l'école et que les écoles ne sont pas forcément en copie de ces communications.

Idéalement, l'élève devrait accomplir des stages d'observation en 9ème, des stages d'orientation en 10ème et des stages en vue de la signature du contrat en 11ème.

- N. Viguet propose de travailler au sein du CET, un sujet permettant d'aiguiller les parents sur ces sujets de formation professionnelle, stages, etc, au travers d'une soirée des parents, par exemple. A. Pointet se joint à N. Viguet et demande si finalement, le CET ne tiendrait pas un rôle dans cette organisation, afin de montrer le panel à disposition pour informer les parents et les jeunes des possibilités post-scolarité obligatoire ?

N. Viguet suggère la création d'un évènement autour des questions sur la découverte des métiers et la recherche de l'emploi

- C. Moret et D. Jacot-Descombes suggèrent d'organiser quelque chose avec les entreprises locale. F. Mathey propose d'organiser la soirée des parents sous forme de mini-salon des métiers au sein du comptoir. Tout le monde serait gagnant. L'élève se sentirait plus en confiance dans la recherche d'informations qui l'intéresse, plutôt qu'en visitant un grand salon des métiers avec toute la classe.

	<p>Enfin il serait intéressant pour les organisateurs du comptoir, d'organiser le « salon des métiers » en dehors des horaires d'ouverture du comptoir, par exemple le mercredi après-midi.</p> <p>Ch. Wegmann soutient et appuie la nécessité d'utiliser les plateformes existantes telle que le comptoir qui peut couvrir les deux aspects : les principaux intéressés qui sont les élèves et les parents. Qu'est-ce qu'on fait pour les enfants, et qu'est-ce qu'on fait pour les parents. Cette piste est très intéressante.</p> <p>Ch. Trenz Magnin propose la création d'un groupe de travail afin de déterminer ce que le CET pourrait faire pour soutenir la découverte des métiers.</p> <p>➤ Décision : Un groupe de travail sera constitué avec : F. Mathey, A. Pointet, L. Zumbunnen, J. Thévenaz, C. Milian-Chappuis et Céline Brocard-Guinchard comme suppléante, personne ressource.</p> <p>S. Amaudruz se tient à disposition en cas de questions.</p>	
--	--	--

8. Projets 2022-2023

C. Moret	<p>a. Journée à pied à l'école, 16.09.2022 - Retour d'expérience</p> <p><i>Annexe 2 – Questionnaire Journée à pied à l'école</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bonne ambiance à peu près partout. - Beaucoup de participants dans la plupart des collèges. <p>Pour les prochaines éditions :</p> <p>Il a été relevé la nécessité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'organiser une thématique ciblée par tranche d'âge avec éventuellement une présentation du TCS, en menant une action plus poussée que la distribution de petits pains. <p>La nouvelle édition devrait promouvoir en premier lieu la mobilité et la prévention, afin de donner du sens à cette journée, qui pour rappel, est une journée sans voiture.</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'harmoniser les collations et les boissons offertes dans les différents établissements. <p>J. Bertholet et N. Viguet indiquent la nécessité de travailler sur le primaire, auprès des parents qui amènent leurs enfants à l'école en voiture.</p> <p>A. Isaaz suggère de rebaptiser cette journée à pied à l'école, par « journée sans voitures ». Ch. Trenz Mangin rappelle qu'il s'agit d'une action internationale, nommée ainsi, mais que nous pouvons l'adapter.</p>	
----------	---	--

	<p>b. Bourlatsaski, Troisapaski – point de situation</p> <p>Ch. Trenz Magnin a pris contact avec Vincent Mettraux pour connaître la situation au collège des Trois-Sapins. L'idée prend forme, plusieurs anciens élèves sont intéressés à se former aux cours JS. Le travail de réseautage se fait afin de solliciter les anciens élèves et les motiver à se former. Cependant, aucune sortie de ski n'a encore été agendée.</p> <p>La Présidente rappelle que la priorité est au collège des Trois-Sapins pour 2023.</p>	
<p>9. Divers et propositions individuelles</p>		
Présidente	<p>a. Conférence des maîtres</p> <p>Les dates des prochaines conférences des maîtres sont communiquées. A ce jour, personne ne s'est manifesté pour y participer.</p> <p>Voici les dates reçues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mardi 06.12.2022 à 16h15, collège de Bercher • Mardi 07.02.2023 à 16, collège de Polliez-Pittet • Jeudi 23.02.2023 16h, collège de Court-Champs • Mercredi 28.06.2023 à 11h15, collège des Trois-Sapins. <p>Si quelqu'un est intéressé à y représenter le CET, merci de contacter Christine, le but étant d'être à deux afin d'apporter de présenter le CET et se rendre visible. Par ailleurs, lors de la conférence des maîtres à la rentrée, il serait intéressant d'apporter les informations relatives à la journée à pied à l'école.</p>	
V. Cereghetti	<p>b. Divers</p> <p>- Défi sportif 2022, en forêt : en octobre 2022, plusieurs classes ont fait des sorties en forêt dans le cadre du défi sportif. En pleine période de chasse, les élèves sont tombés nez à nez sur des chasseurs. A l'avenir, ce genre de situation pourrait-elle être évitée ?</p> <p>R. Roubaty précise qu'ils ont fait la demande à la gendarmerie en 2021 et que ces derniers ont répondu que la forêt est publique et que tant les chasseurs que les écoles ont le droit d'y exercer leurs activités.</p> <p>Pour l'année 2022, l'école a annoncé les sorties aux gardes-chasse, gardes-faune ainsi qu'à la gendarmerie.</p> <p>- Campagne TCS Made Visible : avec l'arrivée de l'hiver, de nombreux élèves vêtus en foncé sont difficilement visibles dans la nuit. Serait-il judicieux de mener une campagne de sensibilisation auprès des élèves du secondaire afin de les sensibiliser sur l'importance de se rendre plus visible en automne-hiver ? Peut-être que quelque chose peut être mis en place avec la fête de la lumière en novembre ?</p>	
V. Cereghetti		

Présidente	<p>S. Amaudruz demande à V. Cereghetti d'écrire un courriel au secrétariat du collège des Trois-Sapins, en précisant que la demande découle de la dernière séance du CET.</p> <p>- Dépose des enfants au collège de Court-Champs : une directive a été émise à l'égard des parents, leur demandant de s'arrêter sous le couvert afin de déposer les enfants et de ne plus rentrer dans la cour. Une surveillance est-elle prévue durant le temps d'attente de la sonnerie ?</p> <p>N. Viguet précise qu'il n'y a pas eu de directive officielle, mais une incitation de certains enseignants. A partir de la première sonnerie, les enfants sont sous la surveillance de l'école.</p> <p>- Communication sur l'assemblée des parents : dans les agendas d'élèves, la communication concernant l'assemblée des parents a été transmise comme une assemblée organisée par l'ASIRE. La Présidente demande aux directeurs, si pour les communications du CET, il est possible d'informer qu'il s'agit du CET et non de l'ASIRE ?</p>	
Date des prochaines séances		
Présidente	<p>Dates des prochaines séances : Les prochaines séances auront lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mardi 21.02.2023, lieu à définir • Mercredi 31.05.2023, suivi d'une agape • Mercredi 27.09.2023, lieu à définir • Mardi 21.11.2023, lieu à définir 	

Annexes :

- PV de séance du 20.09.2022 modifié
- Présentation LIFT du 22.11.2022
- Réponses au questionnaire « Journée à pied à l'école » du 16.09.2022

La séance est levée à 22h30.

Prochaine réunion fixée au mardi 21 février 2023, lieu à convenir.

Distribution : CoDIR de l'ASIRE et tous les membres du CET

Pour le Conseil d'Etablissement de l'ASIRE



Christine Trenez Magnin
Présidente



Sandra Jaccard
Secrétaire